



ATELIER (RE)PRISE EN MAIN SCOOTER

Personnes habilitées à conduire un 2-roues < 50 cm³

SURMONTEZ VOS APPRÉHENSIONS DE CONDUITE

 UNE SESSION DE 2H AVEC:

- Rappel des consignes de sécurité d'usage et de partage de la route
- Test de conduite sur site sécurisé à Ancenis (scooter et équipements de protection fournis)
- GROUPE DE 5 PERSONNES maximum, gratuit sur inscription

Initiative du Conseil en Mobilité du Pays d'Ancenis

ZAC de l'aéropôle – 730 rue Antoine de St-Exupéry 44150 Ancenis-St-Géréon
a.corvaisier@eli44.fr / 02 40 83 15 01